

# Réponse après la Réponse

Paris Journal *Le Jeudi 27 Avril 1924*

Le vendredi 25 avril j'ai, toute la journée, attendu les témoins de M. Jacques Rivière. Au soleil couchant, je guettais encore leur venue. En vain. Cependant j'avais, pour les recevoir, dans le délai d'usage, retardé un voyage fort pressant.

Mille « gones » de Lyon m'attendaient. Ce sont des amateurs de bon vin et de vieux refrains, qui se nomment les Amis de la Chanson. Ils donnent, chaque printemps, une fête. Cette année, je la présidais et je chantais et trinquais avec ces hommes sages, joyeux et solides.

On conçoit que je ne pouvais davantage différer. Mon article : *Réponse avant la lettre* parut le vendredi matin. J'ai attendu jusqu'au vendredi soir les amis de M. Rivière. Personne ;

*Silence morne, voix de Dieu...*

Cependant je ne voulus point partir sans que tout le nécessaire fût fait. Craignant que les envoyés de M. Rivière ne vinssent en mon absence, j'avais pris de minutieuses précautions pour qu'ils trouvassent sous mon toit un accueil convenable et pour qu'ensuite les choses allassent selon les règles de l'honneur.

Je vais paraître naïf. Ma foi, tant pis ! L'idée ne me venait pas à l'esprit que le directeur de la N. R. F. pût se laisser « adresser publiquement des menaces de violences a posteriori (1) », sans recourir aussitôt à l'unique réponse que peut faire à cela un homme un peu fier

Démodé et provincial, je suis ! Mais je crois encore qu'une menace est, en matière d'offenses, plus cruelle qu'un soufflet. Je crois surtout que la main qui tient une plume ne doit point, lorsqu'il le faut, refuser de saisir l'épée. Ce que j'écrivais de M. Jacques Rivière n'avait peut-être point d'autre sens. La plupart de nos confrères l'avaient compris de la sorte.

Je me disposais donc à contenter l'honneur de mon adversaire. Il faut croire que M. Rivière ne se soucie point de ces gothiques préjugés. Tandis que j'attendais ses amis, il écrivait aux journaux. Et il m'écrivait, en même temps, par le truchement des journaux. Voici sa lettre :

Paris, le 25 avril 1924.

Monsieur,

Encore un point sur lequel on vous a mal renseigné. Je viens à mon bureau de la rue de Grenelle, tous les après-midi, sauf le samedi et le dimanche.

Je revais officiellement le vendredi de 4 heures à 6 heures, comme l'annonce d'ailleurs la couverture de la N. R. F.

Mais si le voyage de la rue de Grenelle vous paraît trop long, vous pourrez me rencontrer facilement au théâtre, où j'y suis souvent pendant le mois de mai.

L'Intransigeant du 27 avril.

Pour peu que vous y teniez, je n'ai pas eu de mal à vous venir au courant un ou deux jours à l'avance, de mes intentions sortie.

\*\*

Par cette lettre, M. Rivière me fait savoir qu'il m'attend d'un derrière ferme. On le peut botter chaque jour et même, officiellement, une fois par semaine. Au surplus, M. le Directeur pousse la complaisance jusqu'à se déplacer. Au besoin, il rendrait à domicile. Je n'ose le lui demander. A tout prendre, la solution du théâtre me semble la meilleure.

Or, une politesse en vaut une autre. M. Rivière n'aura nul besoin de me savoir son emploi du temps durant lequel il ne peut venir. Ses théâtres seront les miens, et je ne puis, forcément, puisque, chaque soir, par devoir professionnel, j'assiste aux répétitions générales. Enfin, puisque M. Rivière veut bien faciliter ma tâche, il mettra le couteau à ses bontés en se faisant connaître. Tout ce que j'ai jamais vu, et ce doit être le cas de tous les habitués des théâtres. Ceux-ci me connaissent ; ils se feront un plaisir de me présenter M. Jacques Rivière et, s'il le faut, de nous présenter l'un à l'autre. M. Rivière devra seulement s'abstenir de venir pour ce service, MM. de Flers et Veber. Tous les autres, je crois, se feront amis, comme je suis le leur.

Mais, peut-être, M. Rivière trouvera que ce sera un peu rude, que ce seraient là des coups de cérémonies et trop de pompes pour un simple coup de pied au cul. Peut-être en viendra-t-il à choisir la meilleure façon de clore cet incident, dont le burlesque n'échappe à personne. Je n'ai point de conseils à lui donner. Mais, à sa place, j'aimerais mieux jouer Jodelet que Jocrisse.

Henri Béraud.

P. S. — L'Intransigeant a fait savoir à M. Rivière de M. Rivière des commentaires que voici :

« Dans la lettre d'envoi aux journaux qui accompagne ce document, M. Jacques Rivière explique qu'aucune menace de M. Henri Béraud ne lui a jamais été transmise. Il est, par conséquent, inexact que, craignant un effet de ces menaces, il « n'ait pas mis le nez dans son bureau de la rue de Grenelle ».

J'en demande pardon aux Treize. Il est très exact que M. Rivière fut avisé de mes intentions ; il le sait, d'autres le savent. On ne m'obligera point à faire ici usage de conversations privées. Cela n'est ni dans mes goûts, ni dans mes habitudes. Je me contente de maintenir mes affirmations. Cela n'a d'ailleurs plus aucune importance, puisque M. Rivière a changé d'avis et n'a plus rien à dire sur ce point.

H. B.